

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:201861-2015:TEXT:FR:HTML>

**France-Saumur: Services d'urbanisme
2015/S 111-201861**

Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Le présent avis est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville de Saumur

CS 54006

À l'attention de: Chantal Freulon

49408 Saumur Cedex

FRANCE

Téléphone: +33 241833038

E-mail: marches.publics@ville-saumur.fr

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.ville-saumur.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché

Révision de la ZPPAUP en AVAP.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services

Catégorie de services n° 27: Autres services

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Révision de la ZPPAUP en AVAP.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71410000

II.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s)

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1, D2 ou D3, selon le cas)
Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE
Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE
Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive
marché passé selon la procédure adaptée, inférieur au seuil européen défini au code des marchés publics français et au décret 2009/1702 du 30.12.2009. La publication au JOUE de l'avis d'intention de conclure un marché est conforme à l'article L 551-15 du code de justice administrative transposant la directive 2007/66/CE du 11.12.2007. Passé le délai de 11 jours à compter de la publication de cet avis, le recours contractuel ne sera plus recevable.

IV.2) Critères d'attribution**IV.2.1) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

1. Prix. Pondération 60
2. Valeur technique. Pondération 20
3. Délais. Pondération 20

IV.2.2) Enchère électronique**IV.3) Renseignements d'ordre administratif****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice****IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché****Section V: Attribution du marché****V.1) Date d'attribution du marché:****V.2) Informations sur les offres****V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué**

Groupelement Ponant-Meuris
54 rue Taufaire
14300 Rochefort
FRANCE

V.4) Informations sur le montant du marché

Valeur totale finale du marché:
Valeur: 25 000 EUR
Hors TVA

V.5) Information sur la sous-traitance**Section VI: Renseignements complémentaires****VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne****VI.2) Informations complémentaires:****VI.3) Procédures de recours****VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif
6 allée de l'Île Gloriette
44041 Nantes

FRANCE

E-mail: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone: +33 240994600

Fax: +33 240994658

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Greffe du tribunal administratif

6 allée de l'Île Gloriette

44041 Nantes

FRANCE

E-mail: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone: +33 240994600

Fax: +33 240994658

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

8.6.2015